

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA
SUISSE NORMANDE**

15, Rue de Condé
14220 THURY-HARCOURT

***Réunion du Conseil Communautaire du 24 Février 2011
Date de la Convocation : 07 Février 2011***

L'An Deux Mille Onze le 24 Février à 20 Heures 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Salle de Restauration Scolaire du Collège Roger Bellair à THURY-HARCOURT sous la convocation et la Présidence de Monsieur Paul CHANDELIER.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Denise BOUIN, Monsieur Alain PUYOO, Monsieur Daniel SIMON, Monsieur Jacques LEGROS, Monsieur Roger BAILLIEUL, Monsieur Jean SUARD, Madame Delphine TASTEYRE, Monsieur Roger SURIRAY, Madame Paulette ROUSSEAU, Monsieur Michel BAR, Madame Christelle AUBRY, Monsieur Michel LEMUNIER, Monsieur Michel HUARD, Monsieur Manuel RENARD, Monsieur Daniel MARGUERITE, Monsieur Charles RABACHE, Madame Annick LECOUSIN, Monsieur Claude DUBOIS, Monsieur Marcel EUDES, Monsieur Jacques COLLIN, Madame Nathalie LEHERON, Monsieur Pascal MARIE, Monsieur Thomas MAUNY, Monsieur Jean-Marc ERNATUS, Monsieur Serge BEAUNIEUX, Madame Annie BAILLIEUL, Monsieur Gérard LETOT, Monsieur Jérôme GAUMER, Monsieur Léonce MOTTIN, Monsieur Jean-Claude LECLERC, Monsieur Daniel LEPOULTIER, Madame Virginie CORBIN, Monsieur Christian de COURSEULLES, Madame Nicolle LETONDEUR, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Claude WEBRE, Monsieur Jean-Luc GUIARD, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Serge DESCHAMPS, Monsieur Jacques BEZIADE, Monsieur Louis QUIRIE, Monsieur Jean-Christophe LETAVERNIER, Monsieur Jean-Luc PARIS, Monsieur Antoine CASTILLON, Madame Catherine PAUL, Monsieur Louis CORBIERE, Monsieur Olivier GEULIN, Monsieur André IVON, Madame Madeleine REIGNER, Monsieur Didier LAUNAY, Monsieur Jean-Philippe MUZARD, Madame Claudine COURVAL, Madame Marie-Thérèse BOURDON, Monsieur André QUINDRY, Monsieur Guy LEBLANC, Monsieur Alain LIARD, Monsieur Jérôme LELONG, Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Pierre MOREL, Monsieur Daniel GANDON, Monsieur Guy BIZET, Monsieur Michel DURAND, Monsieur Bernard SAUVAGE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Madame Lydie LEROUXEL, Monsieur Sylvain MOREL, Monsieur Christophe CARRANO, Monsieur Francis BUNEL, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Annick ORIOT.

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Renny PERRIN, Monsieur Michel VALLEE, Monsieur Joseph PITEL, Monsieur Guy LERICHE, Monsieur Gilles BUNEL, Monsieur Michel GALLET, Monsieur Patrice MEURDRA, Madame Janine KUC, Monsieur André AUBIN, Monsieur Guy MEUDEC.

ABSENTS :

Monsieur Gilbert PIGREE, Madame Sylvie FESTOC, Monsieur Pierre MONY, Madame Laurence SERRURIER, Monsieur Claude BOUILLET, Monsieur Philippe ANGUE, Monsieur Théophile LECERF, Monsieur Guy ANNE, Monsieur Daniel MOREL.

Monsieur CHANDELIER ouvre la séance et présente les excuses de Monsieur Joseph PITEL.

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 16 Décembre 2010.

Le compte-rendu a été envoyé aux Délégués, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte-rendu.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame Delphine TASTEYRE accepte d'être Secrétaire de Séance.

Monsieur CHANDELIER félicite Monsieur VANRYCKEGHEM et sa Commission pour la réalisation et le suivi des travaux au Centre Aquatique.

C'est une nouvelle piscine avec des matériaux innovants qui ont été installés.

Il n'y a que des retombées positives.

Monsieur LIARD : il y a vraiment des problèmes avec l'Orne Combattante qui nous fait des articles qui ne sont pas des comptes-rendus de nos réunions, mais des petites phrases scandaleuses.

Monsieur CHANDELIER : ce n'est pas agréable de lire certains articles qui ne reflètent que d'assez loin nos débats.

2) Relais d'Assistance Maternelle (R.A.M.)

Monsieur CHANDELIER avant de donner la parole à Madame Laure BERTHAULD, Directrice et Educatrice jeunes enfants au R.A.M. de Thury-Harcourt, fonctionnaire territoriale, employée de la Commune de Thury-Harcourt et Madame Stéphanie ALIX, référente de la C.A.F. pour notre secteur (Bassin Virois, Suisse Normande, Condé la Druance), tient à donner les précisions suivantes sur le RAM .

Ouvert depuis le 1^{er} Octobre 2008, sur l'initiative de Monsieur Daniel GANDON et Madame Jacqueline BAR, le R.A.M. a pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles.

Il est également un lieu de rencontre, d'échange et d'information pour les parents et assistantes maternelles.

Après l'exposé sur l'organisation du R.A.M., Monsieur CHANDELIER remercie Madame BERTHAULD et Madame ALIX pour leur intervention et rappelle que pour notre Région cela représente 122 assistantes maternelles Il est proposé aux Elus de contacter les assistantes maternelles de leur Commune afin qu'elles prennent contact avec la Directrice du R.A.M., car il est indispensable que cette profession se structure et se professionnalise. 122 personnes salariées, c'est déjà une belle entreprise.

Monsieur LIARD : notre territoire est tellement vaste, pourquoi ne pas faire des antennes dans certaines Communes ?

Monsieur CHANDELIER : donne des précisions sur le financement du R.A.M. Des pôles comme Cesny Bois Halbout, Saint Laurent de Condé, Clécy, Saint Rémy sur Orne pourraient être proposés en antenne du R.A.M. de Thury-Harcourt.

Monsieur MAUNY : c'est très bien d'organiser des R.A.M. sur notre territoire, mais ce n'est pas facile de mettre en place.

Monsieur CHANDELIER : le maillage du territoire permettrait de mieux s'organiser et de permettre aux assistantes maternelles d'avoir un relais près de chez elles.

Monsieur YVON : le problème c'est que les parents ne veulent pas que les enfants montent dans les voitures des assistantes maternelles pour aller au R.A.M. de Thury Harcourt.

Madame BERTHAULD : le R.A.M. est un lieu d'échange et de partage, l'assistante maternelle se sent moins seule.

C'est un travail qui demande d'être très professionnel, nous sommes là pour les guider et les aider.

Monsieur YVON : oui, c'est une vocation, il ne faut pas se mettre assistante maternelle parce que l'on n'a pas de travail.

Madame ALIX : c'est la première solution en mode de garde.

Monsieur MAUNY : il y a aussi la micro crèche qui s'inscrit aussi dans l'éducation des enfants.

Monsieur CHANDELIER : précise qu'une M.A.M. (Maison des Assistantes Maternelles) va être créée à Thury Harcourt avec des Assistantes Maternelles de Culey le Patry, Thury Harcourt et Placy, remercie les intervenants et propose aux Elus de ne pas hésiter à prendre rendez-vous auprès de la Directrice du R.A.M.

3) Office de Tourisme de la Suisse Normande

Monsieur CHANDELIER accueille Sylvie VANDEVIVERE, Directrice de l'O.T.S.N. et ses Collègues Lucie et Marina.

Il félicite Monsieur Michel BAR, Président de l'O.T.S.N. et Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Président de la Commission Tourisme pour le dynamisme et l'organisation des structures par la promotion de notre Suisse Normande et l'accueil de nos touristes.

Avant de donner la parole à Monsieur VANRYCKEGHEM, Monsieur CHANDELIER donne la parole à Monsieur BAR.

Monsieur Michel BAR : l'accueil des touristes et l'animation n'est qu'une partie de l'activité de l'O.T.S.N. car l'on demande au nom de notre Communauté d'organiser des événements comme le Week End de la Randonnée, le Raid Suisse Normande, les animations au Château Ganne et cela représente une masse de travail de préparation.

L'équipe est restreinte avec quatre personnes à temps non complet, un jour ou l'autre il ne sera plus possible de répondre aux besoins.

Monsieur CHANDELIER : remercie Monsieur BAR et donne la parole à Madame Sylvie VANDEVIVERE, qui fait un bilan des fréquentations touristiques et des animations 2010 et liste les futures animations 2011.

Monsieur CHANDELIER remercie Sylvie VANDEVIVERE et son équipe et rappelle que le tourisme permet des retombées économiques non négligeables et le fait d'organiser des événements fait parler de la Suisse Normande.

Au niveau du Département, nous avons de la chance d'avoir Monsieur SALOMON qui habite une Commune de notre Communauté et qui nous aide au suivi de nos dossiers liés au sport.

Monsieur ERNATUS : il y a une association sur Thury-Harcourt qui fait du V.T.T. les a-t-on consultés ?

Monsieur CHANDELIER : ce ne sont pas des raideurs, mais l'on peut les contacter.

Madame VANDEVIVERE : ils sont sur le programme.

Madame CORBIN : nous parlons du Château Ganne, le site de La Motte d'Olivet peut être intéressant pour l'année Guillaume.

Monsieur CHANDELIER : il y a 13 sites majeurs de l'épopée de Guillaume, des totems seront implantés par le Département pour découvrir ces sites (dont Château Ganne et la Motte d'Olivet).

Monsieur QUINDRY : pourquoi ne pas parler de Bonne Nouvelle ?

Monsieur CHANDELIER : oui il y a Bonne Nouvelle et le Gué du Foupendant.

Notre Région est traversée par le circuit équestre Saint Lô Haras du Pin.

Madame CORBIN : notre population est vieillissante, il serait bon de faire des circuits pour des attelages.

Monsieur CHANDELIER : il est vrai, qu'il faut proposer le maximum de choix de randonnée, l'attelage en est un.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE ORNE MOYENNE

Monsieur CHANDELIER : souligne que le travail au niveau du SAGE Orne Moyenne est achevé, une réunion de la Commission Locale de l'Eau a eu lieu le 17 Février à Condé sur Noireau.

Maintenant le SAGE va être soumis pour approbation à toutes les Communes concernées par le territoire du SAGE.

Monsieur CHANDELIER : précise parallèlement que les Communes vont être sollicitées pour savoir si elles ont des problèmes de ruissellement d'eau pour que les travaux soient inclus dans le programme du PAPI (Plan de Prévention des Inondations) des réunions d'informations seront programmées par l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne.

COMMISSION SPANC

Monsieur CHANDELIER : rappelle que la Commission permanente va statuer sur les 31 dossiers de demande d'aide d'A.N.C. pour les particuliers. Les particuliers vont obtenir 50 % d'aide.

Les dossiers basés sur le volontariat permettent de lutter contre la pollution puisque les demandes portent sur deux axes majeurs, (les propriétés à moins de 100 ml d'un cours d'eau ou les propriétés d'une superficie inférieure à 500 m²) avec des systèmes d'ANC onéreux et difficiles à installer.

Il faut féliciter notre Collègue Maire de Clécy pour sa prise de responsabilité suite à des problèmes de pollution et l'envoi d'un courrier à tous les habitants d'un village.

Ce modèle de lettre va être envoyé à tous les élus en même temps que le compte rendu.

4) COMMISSION FINANCES

A) DELIBERATION N° 2011.1.1 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

Il est donné lecture des Comptes Administratifs 2010, en concordance avec les Comptes de Gestion élaborés par la Trésorerie.

- Budget SPANC :	Fonctionnement :	Dépenses	18 224,57 €
		Recettes	67 865,00 €
		Excédent de fonctionnement	49 640,43 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Ordures Ménagères :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	22 091,86 €
		Recettes	73 204,64 €
		Excédent d'Investissement	51 112,78 €
	<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	941 805,21 €
		Recettes	1 146 363,56 €
		Excédent de fonctionnement	204 558,35 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Centre d'Hébergement :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	118 270,27 €
		Recettes	143 531,64 €
		Excédent d'Investissement:	25 261,37 €
		Reste à réaliser Dépenses	3 000,00 €
		Reste à réaliser Recettes	3 000,00 €
		Excédent d'Investissement	25 261,37 €
	<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	106 175,31 €
		Recettes	105 792,25 €
		Déficit de fonctionnement	383,06 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Centre Aquatique :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	767 407,64 €
		Recettes	318 433,55 €
		Déficit d'Investissement	448 974,09 €
		Reste à réaliser Dépenses	1 069 058,00 €
		Reste à réaliser Recettes	1 426 925,00 €
		Déficit d'Investissement	91 107,09 €
	<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	584 708,42 €
		Recettes	693 822,50 €
		Excédent de fonctionnement	109 114,08 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Industrie :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	1 136 927,72 €
		Recettes	1 229 210,14 €
		Excédent d'Investissement	92 282,42 €
		Reste à réaliser Dépenses	123 394,26 €
		Reste à réaliser Recettes	105 360,00 €
		Excédent d'Investissement	74 248,16 €
	<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	99 497,21 €
		Recettes	141 877,99 €
		Excédent de fonctionnement	42 380,78 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Général :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	1 156 161,98 €
		Recettes	737 979,53 €
		Déficit d'Investissement	418 182,45 €
		Reste à réaliser Dépenses	121 743,00 €
		Reste à réaliser Recettes	130 167,00 €
		Déficit d'Investissement	409 758,45 €

<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses	1 956 900,45 €
	Recettes	2 690 264,45 €
	Excédent de fonctionnement	733 364,00€

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

- Budget Zones d'Activités Communautaires :	<u>Investissement</u> :	Dépenses	10 232,70 €
		Recettes	0,00 €
		Déficit d'Investissement	10 232,70 €
		Reste à réaliser Dépenses	207 767,30 €
		Reste à réaliser Recettes	218 000,00 €

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion sont votés à l'unanimité des Membres présents.

5) COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A) DELIBERATION N° 2011.1.2 – APPEL D'OFFRES ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (CONSTRUCTION CLINIQUE VETERINAIRE)

Par délibération en date du 21 Octobre 2010, les Délégués du Bureau ont décidé de lancer un Appel d'Offres concernant l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction d'une Clinique Vétérinaire dans la Zone de la Panse à Esson.

Après l'élaboration du D.C.E. l'annonce est parue dans le Ouest France en date du 27 Décembre 2010.

11 dossiers ont été retirés et deux dossiers ont été déposés dans le délai imparti avant le 04 Février dernier.

Il s'agit de l'entreprise FEDD de Falaise et de la SHEMA d'Hérouville Saint Clair.

Après l'ouverture des plis du 10 Février 2011 et l'analyse par la Commission d'Appel d'Offres du 17 Février 2011, il est proposé de retenir la Société SHEMA pour un montant de 25 520 € H.T.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer les pièces concernant l'assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une Clinique Vétérinaire dans la Zone de la Panse à Esson.

B) DELIBERATION N° 2011.1.3 – LANCEMENT APPEL D'OFFRES MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – CLINIQUE VETERINAIRE

Maintenant que l'A.M.O. a été retenue, il est demandé à la SHEMA de préparer le dossier de consultation pour la mission de Maîtrise d'œuvre pour la construction de la Clinique Vétérinaire.

Le Président est autorisé à lancer cet Appel d'Offres.

C) DELIBERATION N° 2011.1.4 – DEMANDE D'AIDE AUPRES DES SERVICES DE L'ETAT POUR L'ENSEMBLE DES PROJETS EN COURS (D.E.T.R.)

Le Président présente à l'Assemblée l'évolution des aides d'Etat (ex D.G.E. et D.D.R.) qui donne lieu à la nouvelle Dotation appelée D.E.T.R. Dotation d'Equipe ment Territoires Ruraux.

Il convient de déposer des demandes de subventions pour nos dossiers en cours :

- Maison des Services ;
- C.E.R. Centre d'Expertise Rurales ;
- Clinique Vétérinaire ;
- Biocombustibles.

Le Conseil Communautaire autorise le Président à déposer les dossiers auprès des Services de l'Etat et tous organismes susceptibles de nous aider, avant le 15 Mars 2011.

Monsieur Michel BAR : ou en est-on sur la réflexion du Pôle de Santé ?

Monsieur CHANDELIER : il faut féliciter la Commune de Cesny Bois Halbout pour avoir trouvé un médecin.

Il faut que les professionnels de santé de la Communauté travaillent ensemble sur un projet de santé, sur l'ensemble du territoire avec des Pôles de Santé comme Saint Laurent de Condé, Clécy, Cesny Bois Halbout, Saint Rémy sur Orne et Thury-Harcourt et lancer des pistes de réflexions. Les Communes ne peuvent intervenir que sur l'immobilier et non pas sur le projet de santé qui n'appartient qu'aux professionnels de santé.

Monsieur BAR : l'on voit bien pour le Cabinet Vétérinaire, il faut que ces projets soient Intercommunaux, pour que l'on ait plus d'aides.

Monsieur CHANDELIER : il y a des problèmes de desserte, et il convient de garder des structures de proximité, par exemple les Restos du Cœur sont situés à Saint Rémy sur Orne et les personnes des autres Communes qui n'ont pas de moyens de locomotion ne peuvent s'y rendre.

A Thury-Harcourt ce sont ses bénévoles qui prennent leur voiture pour emmener les personnes à Saint Rémy sur Orne.

Monsieur DUBOIS : le problème de déplacement est une composante du SCOT.

Monsieur CHANDELIER : il faut étudier toutes ces questions.

Madame BOUIN : pose la question à Monsieur CHANDELIER : pourquoi lorsqu'un courrier est envoyé au Conseil Général par plusieurs Elus dont une Elue, la réponse est faite aux Collègues Maires et non à moi-même ?

Monsieur CHANDELIER : c'est regrettable, nous allons voir pourquoi il n'y a pas eu de réponse.

4) QUESTIONS DIVERSES

Formation Elus et Secrétaires de Mairies, Espace Démocratique Numérique

Stage dans le cadre d'un blog dialogue avec les Electeurs, 1 heure par groupe de 12.

Formation des Elus pour l'utilisation de leur blog communal à destination de leurs habitants.

Découverte et échange sur le nouveau site de la C.C.S.N. pour les Elus Communautaires

Mise à jour du nombre de foyers pour la diffusion des documents de communication

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 H 00.

Le Président de la
Communauté de Communes

Paul CHANDELIER